

L'année même de son premier mariage Letellier obtenait son congé et c'est dans sa lettre de congé que nous le voyons pour la première fois désigné sous le nom de *Letellier de Saint-Just*.

M. P. B. Casgrain a publié une copie photographique de cette lettre de congé dans son ouvrage et nous y lisons ce qui suit, sous les signatures du gouverneur de Beauharnois et de l'intendant Hocquart :

“ Nous avons donné congé absolu et permission de se retirer des troupes au nommé *François Letellier de Saint-Just*, soldat de la compagnie de Fonville, pour rester en cette colonie, y était marié et établi, fait à Québec le premier octobre 1740. ”

De son mariage, François Letellier eut, entr'autres enfants : Michel Letellier né à Saint-Vallier le 28 février 1750. Il se maria en 1773 à Louise Moreau et eut plusieurs enfants. En 1800, il fut élu député de Hartford et siégea à la Chambre d'Assemblée jusqu'à 1804. Il décéda à Saint-Vallier le 27 octobre 1834, à l'âge de 88 ans.

Son fils, François Letellier, se fit recevoir notaire et s'établit à la Rivière-Ouelle où il épousa Marie-Sophie Casgrain, fille du seigneur de la Bouteillerie. Dans son acte de mariage, en date du 5 juillet 1814 il est dit fils de Michel Letellier de Saint-Just, ci devant membre du Parlement Provincial. C'est de ce mariage que naquit à la Rivière-Ouelle, le 12 mars 1820, l'honorable Luc Letellier de Saint-Just.

Dans *Letellier de Saint-Just et son temps*, aux pp. 28 et 29, on trouvera des renseignements intéressants sur la famille française Letellier de Saint-Just. Ces renseignements avaient été envoyés à l'honorable M. Letellier de Saint-Just par le comte Del Moniéri, du consulat d'Espagne à New-York, en 1874.

Pour conclure, l'honorable M. Letellier de Saint-Just était bien en droit de porter son beau nom en entier puisque son père, son grand-père et son arrière grand-père l'avaient porté avant lui.—P. G. R.

PIERRE CLAVERIE A-T-IL ETE MEMBRE DU CONSEIL SOUVERAIN ?

Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique*, vol. III, p. 86), dit que Pierre Claverie, garde-magasin du Roy, remplaça le sieur Estèbe au Conseil Souverain en 1755 ou 1756.

Est-ce vrai ?

Pierre Claverie n'a pu remplacer le sieur Estèbe au Conseil Souverain ni en 1755 ni en 1756 pour la bonne raison que ce n'est qu'en 1758 que Estèbe résigna sa charge de conseiller.

D'après Mgr Tanguay lui-même Claverie mourut à Montréal le 21 août 1756. Ce qui a fait croire à Mgr Tanguay que Claverie a été membre du Conseil Souverain c'est son titre de Conseiller du Roi. Conseiller au Conseil Souverain et Conseiller du Roi n'était pas du tout la même chose.